



Déplier les programmes d'arts plastiques du lycée pour se les approprier et les travailler dans leurs dynamiques

(enseignement optionnel et enseignement de spécialité, classes de 2^{DE}, 1^{RE} et T^{LE})

Ce diaporama présente une approche systémique des programmes pour en favoriser la lecture et l'appropriation dans leurs dynamiques (structure, compétences et champs de questionnements communs pour l'enseignement optionnel et celui de spécialité, nature curriculaire, programme de cycle pour la spécialité).

Les diverses dimensions pédagogiques induites sont développées au moyen d'autres ressources d'accompagnement.

Mots clés

Lecture et approches des programmes/Structure/Cohérence verticale des programmes/Curriculum/Responsabilité et liberté pédagogiques

Sommaire

- Textes réglementaires, les programmes satisfont nécessairement à diverses normes rédactionnelles
- Les programmes du lycée déclinent une même structure de la 2^{DE} à la T^{LE} – en enseignement optionnel comme en spécialité – garante, avec les questionnements et les compétences à travailler, d’une cohérence verticale de la discipline
- La forme réglementaire de publication au BOEN ne peut exprimer complètement toutes les dynamiques et articulations sous-tendues par la nature curriculaire des programmes

Textes réglementaires, les programmes satisfont nécessairement à diverses normes rédactionnelles



Arts plastiques - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, dans une visée d'approfondissements et d'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes liés à une spécialité. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité des profils et des aspirations des élèves. Le volume horaire de quatre heures en première, puis de six heures en terminale, apporte aux élèves les moyens de s'engager, en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues, dans des pratiques personnelles informées de l'art d'aujourd'hui et nourries de la connaissance des œuvres apparues dans l'histoire. L'enseignement de spécialité poursuit ainsi l'encouragement et le développement des capacités d'expression de chaque élève. Il travaille également à renforcer et préciser les acquisitions techniques, les méthodologies, les connaissances culturelles. Il permet aux élèves de porter un regard sensible et avisé sur la diversité des formes d'expression



– en fonction des situations d'enseignement et des projets conduits, les « Repères et points d'appui » peuvent être pris en compte isolément ou combinés au sein d'un même questionnement ou de l'association de plusieurs.

I. Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel disponible)

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui
Le dessin : diversité des statuts, pratiques et finalités du dessin.	Appréhension et compréhension du réel : observer, enregistrer, transporter, restituer. Intention et communication : élaborer, prévisualiser, diffuser un projet ou une réalisation... Expression et création : pratique artistique en soi, variété des approches, des moyens, jeux sur les codes...
L'artiste dessinant : traditions et approches contemporaines, modalités introduites par le numérique.	Outils du dessin conventionnels, inventés, détournés : continué, adaptations, réinventions... Extension du dessin : diversité des supports, des échelles, virtualité, espace ou paysage comme matériaux du dessin...
Rapport au réel : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart.	Représentation et création : reproduction, interprétation, actualisation, approches contemporaines, apports de technologies... Moyens plastiques et registres de représentation : volonté de fidélité ou affirmation de degrés de distance au référent...
Représentation du corps et de l'espace : pluralité des approches et partis-pris	Conceptions et partis-pris de la représentation du corps : déterminants culturels, philosophiques, esthétiques... diversité des choix techniques, des regards, des



peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

Analyse d'œuvres

Une méthode d'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique, est développée et structurée. Elle croise différentes approches : analyse comparative, questionnement collectif, recherches documentaires, travaux pratiques ou exposés. Elle mobilise et fait travailler des compétences essentielles : décrire avec un vocabulaire spécifique et précis ; organiser une réflexion selon des axes orientés par des notions plastiques fondamentales (sujet, couleur, composition, spatialité, etc.) et des dimensions sémantiques ; interroger leur traitement pour en dégager le sens. Elle instruit une pensée sur l'œuvre et les images et enrichit la pratique plastique. Elle permet de situer diverses créations plastiques entre elles ou en relation avec d'autres arts et d'autres cultures. Elle concourt à l'appropriation de la nature polysémique de l'œuvre d'art.

Remarques sur les questionnements artistiques interdisciplinaires

Les questionnements artistiques interdisciplinaires mobilisent des notions et des langages plasticiens utiles pour appréhender la création dans d'autres arts. Il s'agit également de faire découvrir comment, de longue histoire, divers arts se nourrissent de leurs dialogues ou porosités, s'hybrident dans les pratiques contemporaines. Le professeur peut ainsi, ponctuellement et avec mesure, les articuler avec d'autres questionnements du programme ou les travailler spécifiquement. Le cas échéant, et sans perdre de vue la formation en arts plastiques, ils fournissent un levier pour l'individualisation du parcours de certains élèves, notamment en fonction de leurs projets d'orientation vers des études en design, en architecture, en création numérique... Ils peuvent favoriser des approches ou des projets en dialogue avec d'autres enseignements.

Remarques sur les questionnements artistiques transversaux

Les questionnements artistiques transversaux engagent un travail de mise en perspective, de nuance, d'élargissement des enjeux de la création artistique, mais aussi des représentations dont les élèves peuvent être porteurs. Ils sont à envisager globalement sur la durée du cycle terminal. Dans le développement de son projet pédagogique, avec souplesse et mesure, le professeur les sollicite comme autant d'études de cas. Tirant parti de sa liberté pédagogique, il peut ponctuellement les travailler spécifiquement, les articuler avec des composantes de la culture artistique ou les mobiliser à dessein dans une démarche d'accompagnement ou d'éclairement de projets ou de pratiques.

Rencontre avec l'œuvre

La compétence « Exposer », ancrée au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens, comme l'étude de la présentation de l'œuvre et de sa réception par un public, sous-tend le développement et l'aménagement d'espaces et de lieux de rencontre avec

La présentation des programmes répond aux principes fixés par la charte éditoriale du Conseil Supérieur des Programmes (CSP), reprise par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) pour la mise en ligne dans le cadre du BOEN.

Les programmes sont publiés dans une forme nécessairement normative : **ce sont des textes réglementaires**. En ce sens, leur présentation doit rendre possible une lecture ou une citation du « règlement » ligne à ligne. Exceptée l'insertion de présentations tabulaires, elle n'intègre que rarement d'autres modalités (graphiques, schématiques...).

Le travail d'appropriation du contenu et des visées des programmes suppose toutefois une **approche plus globale, régulière et en surplomb**.

Si celle-ci peut être servie par des développements théoriques ou des exemples (notamment dans le cadre de ressources d'accompagnement institutionnelles produites au niveau national et académiques), elle procède aussi par des mises en forme, à l'initiative des enseignants comme des formateurs, pour souligner ou expliciter certaines dynamiques pédagogiques induites par le texte réglementaire.

La structuration des programmes d'arts plastiques est en effet **sous-tendue par les modalités didactiques et les approches pédagogiques spécifiques à la discipline**. Les parties dites « tabulaires » et leur insertion dans les programmes ont été pensées en ce sens.

Les programmes du lycée déclinent une même structure de la 2^{DE} à la T^{LE} – en enseignement optionnel comme en spécialité – garante, avec les questionnements et les compétences à travailler, d’une cohérence verticale de la discipline

Les textes des programmes d’arts plastiques du lycée sont disposés selon **une présentation commune**, à quelques légères différences :

-en 2^{DE} où il n’y a pas de champ de questionnements artistiques interdisciplinaires ;

-en T^{LE} spécialité, les principales dispositions des programmes de 1^{RE} sont reconduites, elles y font l’objet de résumés et de regroupements.

Par ailleurs, si les programmes répondent et contribuent de fait aux enjeux de la réforme du baccalauréat, comme à l’organisation nouvelle des enseignements au lycée, ils sont aussi animés du souci de **situer l’enseignement des arts plastiques dans la formation générale.**

Si les programmes, dans leur forme française, sont encore principalement orientés vers des prescriptions, toutefois – et de longues dates – **ils tendent en arts plastiques à se configurer en un curriculum.**

Celui-ci est davantage fondé sur des « objets » à approcher et étudier, par divers moyens et dans une variété de situations, que sur des références à décliner, voire égrener « linéairement ». Les apprentissages y sont contextualisés, notamment dans et par la pratique artistique.

Les programmes sont **un cadre institutionnel de référence** qui s’impose au professeur, à partir duquel il exerce sa **responsabilité** et sa **liberté pédagogiques** au service de la réussite des élèves et des apprentissages visés.

Préambule spécifique

Enjeux et objectifs

Compétences travaillées

Questionnements

- I. Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires
- III. Champ des questionnements artistiques transversaux

**Parties dites
« tabulaires »**

Situations pédagogiques

- Culture artistique
- Analyse d’œuvres
- Remarques sur les questionnements artistiques interdisciplinaires
- Remarques sur les questionnements artistiques transversaux
- Rencontre avec l’œuvre

Attendus de fin de cycle

Évaluation des apprentissages

La forme réglementaire de publication au BOEN ne peut exprimer complètement toutes les dynamiques et articulations sous-tendues par la nature curriculaire des programmes

Au-delà de se lire seulement, tels que mis en pages au BOEN, **les programmes se travaillent et s'approprient, progressivement, régulièrement.** Au droit des obligations qu'ils incarnent, ce qui importe tout autant c'est ce qu'ils permettent de construire au bénéfice des apprentissages et de la réussite des élèves.

L'enjeu est d'**éviter deux écueils potentiels** :

- une **compréhension étroite des programmes** et **cloisonnée des savoirs**, conséquence possible d'une lecture trop linéaire ou d'une conception strictement applicative du métier d'enseignant ;
- une **atomisation des visées des programmes** ou une **érosion de leur cohérence entre cycles**, effets qui peuvent être induits par une lecture trop subjective ou une conduite au droit des habitudes (« ce qui me plaît »/« ce que je fais déjà »).

Une approche plus « **systémique** » est alors à envisager en « **dépliant** » les programmes, en respect de leurs prescriptions (la « lettre ») pour en dégager pleinement les dispositions et les dynamiques (« l'esprit »).

Pour cela, à partir d'une lecture plus analytique, **le travail d'appropriation des programmes invite à des « agencements » différents de la seule forme publiée** au BOEN pour en formaliser toutes les dynamiques. Les compétences et les questionnements travaillés – « noyau » des programmes – peuvent être approchés et appropriés en partant de « ce centre » au moyen représentations plus « systémiques » des visées et des obligations institutionnelles. Ces représentations sont **des modalités « outillantes » pour penser les programmes et agir à partir d'eux**. Il est alors notamment question d'identifier, de formaliser et de nourrir des interactions qui appellent la réflexion, l'initiative et des choix du professeur.

Préambule spécifique

Enjeux et objectifs

Compétences travaillées

Questionnements

- I. Champ des questionnements plasticiens
- II. Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires
- III. Champ des questionnements artistiques transversaux

Situations pédagogiques

- Culture artistique
- Analyse d'œuvres
- Remarques sur les questionnements artistiques interdisciplinaires
- Remarques sur les questionnements artistiques transversaux
- Rencontre avec l'œuvre

Attendus de fin de cycle

Évaluation des apprentissages



